

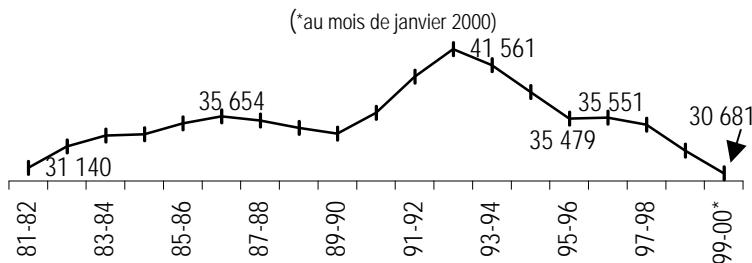


Parlant de statistiques

Le 11 janvier 2000

Tendances concernant le nombre de dossiers de DRHH

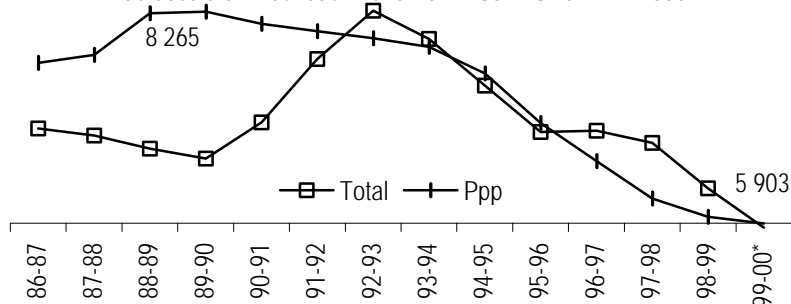
Graphique A : Tendances concernant le nombre moyen de dossiers de l'aide sociale 1981-1982 à 1999-2000*
(*au mois de janvier 2000)



Saviez-vous que le nombre moyen de dossiers par année au Nouveau-Brunswick a culminé dans les années 80, soit en 1986-1987, atteignant un total de 35 654 dossiers? Durant les années 90, saviez-vous qu'un autre sommet a été atteint, plus précisément en 1992-1993, avec un total de 41 561 dossiers, soit près de 17% de plus que le sommet de 1986-1987?

Saviez-vous que le nombre de dossiers a diminué depuis, sauf durant les exercices de 1995-1996 et de 1996-1997 où il a culminé pour atteindre près de 35 500? Au mois de janvier 2000, le nombre moyen de dossiers par année est de 30 681, soit une baisse de 26% par rapport au sommet de 1992-1993, ce qui est encore plus bas que le chiffre enregistré en 1981-1982.

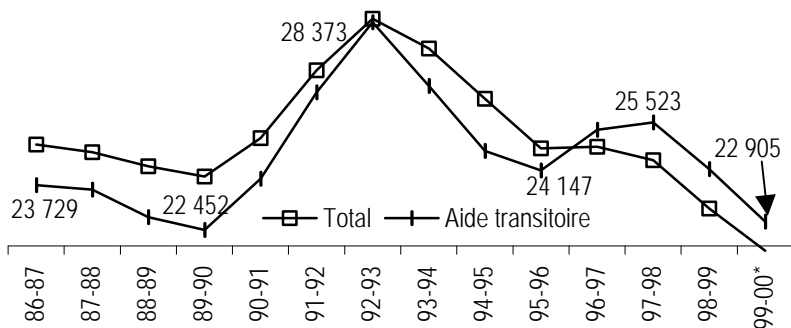
Graphique B : Nombre moyen de dossiers par année du Programme de prestations prolongées et nombre moyen total de dossiers - Nouveau-Brunswick 1986-1987 à 1999-2000



Saviez-vous que le nombre de dossiers du Pgm de prestations prolongées a diminué de 29% par rapport au sommet enregistré en 1988-1989?

Saviez-vous que le nombre de dossiers du Pgm de prestations prolongées ne suit pas la même tendance que celui du Pgm d'aide temporaire et du Pgm d'assistance transitoire? Jusqu'en 1992-1993, le nombre de dossiers du Pgm de prestations prolongées a évolué dans le sens contraire de celui des autres programmes.

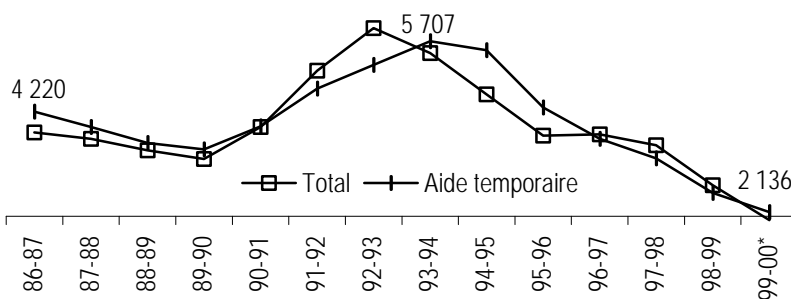
Graphique C : Nombre moyen de dossiers par année du Programme d'assistance transitoire et nombre moyen total de dossiers - Nouveau-Brunswick 1986-1987 à 1999-2000



Saviez-vous que le nombre de dossiers du Programme d'assistance transitoire a culminé en 1992-1993, atteignant 28373 dossiers pour ensuite diminuer de 19 %, à l'exception d'une légère hausse enregistrée en 1995-1996 et 1997-1998?

Saviez-vous que le Programme d'aide transitoire contribue le plus aux tendances observées dans le nombre de dossiers?

Graphique D : Nombre moyen de dossiers par année du Programme de d'aide temporaire et nombre moyen total de dossiers - Nouveau-Brunswick 1986-1987 à 1999-2000



Saviez-vous que le nombre de dossiers du Programme d'aide temporaire a enregistré une baisse de 63 % par rapport au sommet de 1993-1994?

Saviez-vous que, même si le nombre de dossiers du Programme d'aide temporaire est trop faible pour influencer sur le nombre total de dossiers, il suit généralement la même tendance. Ceci s'explique par le fait que le nombre de dossiers du Programme d'aide temporaire, de même que le nombre total de dossiers, subissent l'influence directe de l'économie comme le montre le graphique E. L'Indice de l'offre d'emploi est établi en fonction du nombre d'offres d'emploi qui paraissent dans les principaux journaux du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un indice de la santé de l'économie du N.-B. Lorsque l'économie se porte bien, l'indice augmente, alors que le nombre de dossiers diminue.

Graphique E : Comparaison du nombre moyen par année du Pgm d'aide temporaire et de l'indice de l'offre d'emploi (1996=100)

